

ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon

5000 NAMUR

Agréé par la Wallonie

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label

Endroit de camp

Vu l'Attestation de Sécurité Incendie délivrée par le Bourgmestre de Ciney, Monsieur Deville, en date du 24/06/2019,

L'autorisation	N° EC182
Est délivrée à	Asbl Maison des jeunes de Chevetogne
Domicilié	Enhet – Centre, 8 à 5590 Chevetogne
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp »
Pour le logement	Maison des jeunes de Chevetogne situé, Rue Grande, 106 à 5590 Chevetogne
Capacité	50 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré temporairement ou définitivement.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 23/06/2024.

Le 28/09/2020

La Secrétaire générale de l'ASBL Atouts Camps

Adèle Guillaume